



www.douane.gov.dz

وزارة المالية
المديرية العامة للجمارك
Ministère des Finances
Direction Générale des Douanes



MINISTERE DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES DOUANES
DIRECTION REGIONALE DES DOUANES
ALGER EXTERIEUR
INSPECTION DIVISIONNAIRE DES DOUANES
AEROPORT HOUARI BOUMEDIENE
RECETTE DES DOUANES FRET

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Il sera procédé le **25 Octobre 2016** à partir de **09 heures** à l'**aéroport Houari Boumediene Magasin HELLI-SERVICE** à la vente aux enchères publiques des marchandises consistant en :

- **MATERIEL INFORMATIQUE**
- **MATERIEL MECANIQUE**
- **MATERIEL ELECTRONIQUE**
- **MATERIEL ELECTRIQUE**
- **EFFETS VESTIMENTAIRES**
- **PIECES DETACHEES**
- **MARCHANDISES DIVERSES.**

CONDITION DE VENTE

- Les marchandises sont adjudgées libres de tous droits et taxes, au plus offrant et dernier enchérisseur et ne sont remises que contre paiement au comptant, en espèce ou cheque certifié.
- Les frais d'enregistrement ainsi que l'enlèvement des marchandises sont à la charge des adjudicataires.
- Les marchandises sont à enlever dans les 48 heures qui suivent l'adjudication.
- Les lots adjudgés et payés que le preneur n'aura pas enlevé dans un délai de huit(08) jours seront après mise en demeure adressé a l'intéressé laissées sur les lieux de la vente a ses frais et a ses risques et périls.
- Les marchandises sont vendues dans l'état où elles se trouvent sans garantie de la part de l'administration des douanes, aucune réclamation ne pouvant être admise pour quelque cause que ce soit.
- Les visites sont autorisées 48 heures avant la vente, pendant les heures de travail.